

2AIR
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 4-6 Boulevard de Chinon
37510 BALLAN MIRE
843 519 828 RCS TOURS

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 28 FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 28 février,
A 12 heures,

Monsieur **Kamel FERRAOUN**, propriétaire de la totalité des 2 000 parts sociales de 1 euro chacune, émises par la société **2 AIR** au capital de 2 000 euros,

Associé unique et seul Gérant de la Société,

A pris les décisions suivantes portant sur :

- la modification de l'article 8 des statuts consécutifs à une cession de parts sociales,
- les pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Après avoir pris connaissance d'un acte sous signature privée en date à BALLAN MIRE du 28 février 2024, déposé au siège social contre remise d'une attestation de la gérance, portant cession par Monsieur **Lahcen MANNANI** à Monsieur **Kamel FERRAOUN** de la totalité des 1 000 parts sociales lui appartenant dans la Société, l'Associé unique décide de modifier les articles 7 et 8 des statuts par comme suit :

« ARTICLE 7 – APPORTS

Il est ajouté l'alinéa suivant :

« Par acte sous seing privé en date du 28 février 2024, Monsieur Lahcen MANNANI a cédé la totalité des parts sociales lui appartenant à Monsieur Kamel FERRAOUN. »

« ARTICLE 8 – CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 2 000 euros.

Il est divisé en 2 000 parts sociales d'Un (1) euro chacune, numérotées de 1 à 2 000 entièrement souscrites et libérées, et attribuées à Monsieur Kamel FERRAOUN, associé unique ».

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

f.k

CLOTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

Monsieur **Kamel FERRAOUN**
Associé unique

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Kamel Ferraoun', written in a cursive style. The signature is positioned below the printed name and title.